

Compte-rendu 1^{ère} réunion trimestrielle

Classes de première

Jeudi 7 octobre 2021

En présence des Parents Correspondants : Mmes Mayo-Simbsler et Cordaville (102), Mmes Cao et Hourri (103), Mme Lautridou (104), Mmes Meunier et Martinent (105), Mme Pager et M. Boissau (106)), Mmes Haidar et Harre (107), Mme Orme-Lynch (108), Mme Dosne-Guérin (109), Mmes Mansour et Thierry (110).

M. Levillain, REP des Premières, M. Ferdègue, Directeur du Lycée, Mme Romey-Baduel, Vice-Présidente de l'Apel Lycée et parent correspondant en classe 109, et Mmes Crépel (parent correspondant en 104) et Habert, Parents Coordonnateurs Apel en Première.

Mmes Saada et Fricot (101) et Mme Sampsonis (108) ayant été excusées.

Prochaines dates repères:

Samedi 23 octobre au dimanche 8 novembre: vacances de la Toussaint

Vendredi 12 novembre: journée pédagogique (vacance de cours)

Samedi 27 novembre: Forum Post Bac

Mardi 30 novembre (23h59): fin du 1er trimestre et report des notes

Du jeudi 9 au mercredi 15 décembre : conseils de classe du 1er trimestre

Du lundi 13 au vendredi 17 décembre: Épreuves groupées

Mardi 14 décembre: réunion parents / professeurs

Samedi 18 décembre au lundi 3 janvier: vacances de Noël

1) Exigences attendues en première à SMP

M.Levillain fait d'abord remarquer que les élèves de Première ont l'air d'être heureux d'être de retour en cours normalement, « en présentiel », de venir travailler et apprendre, et s'en rejouit.

M. Levillain fait remarquer que cette année dans plusieurs classes les effectifs sont de 27 et 28 élèves. C'est très appréciable pour les élèves car ils peuvent ainsi participer plus activement, et progresser. Ils peuvent être acteurs de leurs parcours et apprentissages, notamment pour préparer le Grand Oral.

Mais en ce début d'année, M. Levillain constate que les élèves ont du mal à prendre des notes, en particulier en français.

Les professeurs se montrent surpris de voir que certains élèves ne notent que très peu le cours. Or, il est important de prendre des notes sur les corrections, les exposés etc...

M. Levillain conseille aux élèves de comparer leurs prises de notes avec leurs camarades pour compléter les cours. Des salles et leur salle de cours attitrée sont à leur disposition pour le travail en groupe dans la journée quand ils ont des heures libres. Les externes peuvent bien sûr rester sur les heures du midi.

Le travail en équipe est important pour reprendre ensemble les devoirs. La « remédiation par des pairs » permet de mieux comprendre ses erreurs et les exigences des professeurs.

Travailler de façon régulière avec un planning hebdomadaire et mensuel est normalement acquis en seconde. Or certains n'en ont pas et n'ont même pas d'agenda. Il est impératif d'avoir un agenda et de noter de manière précise les devoirs.

Pour éviter les vols éventuels, il serait souhaitable de marquer ses affaires.

Les élèves semblent un peu trop « à l'aise » et laissent traîner leurs affaires dans les salles (manteaux, sacs, agenda, affaires de classe).

Enfin, M. Levillain rappelle que les gestes barrières sont toujours d'actualité, notamment le port du masque couvrant le nez et la bouche dans les salles de classe, même pendant les inter-cours et dans les couloirs.

Les Conseils de mi-trimestre commenceront la semaine du 11 octobre. A l'issue des conseils, un document sera remis aux élèves sur lequel sera précisé si le travail, l'investissement et le comportement correspondent aux attentes et aux exigences des professeurs. Ce document devra être signé par les parents et rapporté au professeur principal avant les vacances.

Si la case « RDV avec le REP ou le PP (professeur principal) » est cochée, les familles devront prendre RDV directement avec le REP ou le professeur principal, l'objectif étant d'initier un dialogue constructif avec les familles.

2) Fonctionnement

Rappel : les téléphones portables sont interdits dans l'enceinte du lycée. M. Levillain en a confisqués plusieurs. Lorsqu'ils sont confisqués, ils ne sont rendus que le vendredi suivant.

a/ Rappel en cas d'absence des élèves

Pour prévenir de l'absence de son enfant il faut envoyer un mail à absence.1.t@saintmicheldepicpus.fr

Dans les 48 heures suivant le retour de l'élève au lycée, celui-ci devra présenter à M. Levillain un mot justifiant son absence. Ce mot doit être rédigé uniquement sur papier libre, daté et signé par les parents.

Rappel procédure sur le site de l'établissement ci-dessous :

<https://www.stmicheldepicpus.fr/lycee/circulaires/absence-eleves.pdf>

Pour les retards injustifiés (exemple : retard au 1^{er} cours du matin), les parents reçoivent un sms et une absence injustifiée figure sur son compte Ecole Directe, son bulletin et sur Parcoursup.

Il est donc important d'écrire un mot daté et signé que l'élève donnera au REP le lendemain, pour expliquer ce retard et pouvoir ainsi annuler l'absence injustifiée.

- Pour les dispenses d'EPS, et en raison du contrôle continu, elles doivent être signées et acceptées à la fois par l'infirmerie, le professeur d'EPS et le REP.

b/ Autorisation de sortie permanente / EDT individuel

Des emplois du temps individuels et nominatifs vont être distribués très prochainement aux élèves (et tenant compte de leurs spécialités et de leurs groupes de langues, d'EMC, de TP).

Au dos de leur EDT nominatif, il y aura une autorisation annuelle que les parents devront signer pour leur permettre de sortir sur les créneaux de libre. Il faudra cocher les créneaux sur lesquels les parents autorisent la sortie.

c/ Procédure concernant la mise en ligne par les professeurs sur Ecole Directe et Google Education

Les professeurs sont tenus d'utiliser Ecole Directe pour décrire les séances de cours et noter le travail à faire.

Si un professeur utilise Google Education, il doit préciser sur ED qu'il a mis des devoirs ou documents sur GE.

M. Levillain nous explique qu'il est plus simple de mettre des pièces jointes, des liens, des contenus utilisés en cours ou encore de rendre des devoirs sur Google Education plutôt que sur Ecole Directe.

Les Notes sur Ecole Directe : M. Levillain fait remarquer qu'actuellement le délai entre le moment où le professeur indique une note sur ED et le moment où la note apparaît sur le compte de l'élève, est de 6 jours. Ce délai permet aux professeurs de pouvoir expliquer/commenter la correction des copies aux élèves avant que la note n'apparaisse sur ED.

3) Précisions sur les derniers changements du bac

M. Ferdègue précise que les épreuves communes nationales disparaissent. Les notes reposent en grande partie sur le contrôle continu. Saint Michel de Picpus met en place des épreuves communes pour les classes de 1^{ère}, des DS communs, ainsi que des grilles d'évaluations communes afin que les évaluations et les notations soient harmonisées le plus possible entre les classes et les professeurs par matière. (Bien évidemment, cette harmonisation laisse une liberté pédagogique aux professeurs,

de réaliser des contrôles et des évaluations comme ils le souhaitent sur leurs cours et en dehors des périodes d'épreuves communes).

Ce sera le cas lors des épreuves communes où les professeurs pourront échanger les copies et ainsi n'avoir pas forcément les copies de leurs élèves.

Vous trouverez plus précisément les derniers changements sur le site ci-dessous (source Ministère de l'Education Nationale et L'étudiant):

<https://www.letudiant.fr/bac/reforme-du-bac-ajustee-ce-qui-va-encore-changer-en-2022.html>.

4) Harmonisation des notes

L'établissement a mis en place progressivement depuis près de 2 ans une harmonisation des moyennes de classe pour répondre aux exigences de Parcoursup et de la réforme du Baccalauréat. L'objectif de cette harmonisation est de trouver un point d'équilibre entre un niveau de notation qui ne pénaliserait les élèves ni au bac ni sur Parcoursup, et des exigences inchangées quant à la pertinence des projets postbac (choix des filières et des établissements). Les exigences de Saint Michel de Picpus n'ont donc pas changé même si les moyennes sont revues à la hausse.

Il a donc été demandé aux professeurs de lisser leurs résultats pour atteindre des moyennes de classe qui correspondent aux notes obtenues au baccalauréat ces dernières années, en l'occurrence pour Saint Michel autour de 15/20.

Cette harmonisation concerne toutes les matières, sauf les options et les langues. (Pour rappel les langues sont en effet évaluées selon le barème du Référentiel Européen des langues, pour lequel 15/20 n'est pas une bonne note).

Les professeurs sont libres d'appliquer cette harmonisation soit sur chaque évaluation, soit à la fin de chaque trimestre pour les matières du tronc commun et les spécialités, au moyen d'une note d'harmonisation attribuée à chaque élève permettant d'arriver à la moyenne générale attendue. (L'outil utilisé pour calculer cette note d'harmonisation conserve bien évidemment le classement des élèves avant harmonisation.).

Il est donc demandé aux élèves et aux parents de bien avoir une vue d'ensemble et de prendre en compte la moyenne la plus haute et la plus basse par matière, ainsi que le rang de l'élève dans la classe et dans le groupe pour avoir une appréciation objective de sa note.

5) Orientation

Un nouveau « Livret navette » permettant le dialogue entre l'établissement et les familles est mis en place pour tout le cycle terminal, afin d'avoir un regard et un suivi sur les deux années de Première et de Terminale.

Il sera complété lors des conseils de classe de 1ère et de terminale. Ce « Livret Navette » est très important : il devra permettre d'affiner progressivement le projet d'études supérieures de l'élève, et sa mise en cohérence avec les résultats obtenus ou attendus.

Parcoursup

De plus en plus aujourd'hui, c'est l'importance des appréciations, du travail régulier, de l'investissement et du comportement de l'élève qui comptent sur Parcoursup.

Les moyennes y apparaissent par matière, ainsi que le classement de l'élève dans la matière. Il est en effet important de connaître le rang de l'élève dans la classe ou le groupe.

Toutes les matières sont donc importantes.

D'ores et déjà vous pouvez vous rendre sur le site de Parcoursup (ouvert à tous) pour bien comprendre les attendus de chaque formation.

<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=formations>

Pour rappel, le Forum Post Bac a lieu samedi 27 novembre au matin. Il est obligatoire pour les élèves de 1^{ère} et Terminale.

Au programme : conférences, formations, études présentées par des intervenants extérieurs.

Présentation du Bureau de Documentation et d'Information sur l'Orientation (BDI'o) :

Les élèves de première sont invités à venir lors de l'ouverture des permanences du BDI'o.

Ils y trouveront une équipe de parents bénévoles formés pour dialoguer et s'informer sur l'orientation, se renseigner sur les filières, les métiers, les formations, **les dates des salons et des Journées Portes Ouvertes des écoles post-bac...**

Ouverture en salle 208 au 2^{ème} étage : lundi, mardi, jeudi, vendredi 12h30-13h30 et mercredi 9h30-12H30.

Les élèves peuvent prendre rendez-vous par mail: bdiosmp@gmail.com

A noter :

- Salon Européen de l'Education, Porte de Versailles du 24 au 28 novembre
- Salon Concours et prépas, Espace Champerret 11 décembre
- Salon Admission Post Bac, Grande Halle de la Villette 7 & 8 janvier
- Salon des CPGE enseignement privé, Maison de la Chimie 29 janvier

Des Visioconférences Thématiques du Mercredi (VTM) sont organisées tous les 2 mois. Pour y participer, il suffit de vous inscrire via un lien que l'APEL vous envoie par mail une semaine avant.

Toutes les VTM seront sur le site <https://apelsaintmicheldepicpus.fr/>

6) English Studies : Préparation au TOEIC et aux études supérieures

Cette année, 2 ateliers préparant au TOEIC et/ou aux études supérieures en Anglais, regroupant environ 40 élèves auront lieu le vendredi après-midi.

Cela commencera au retour des vacances de la Toussaint.

7) Stage

Les élèves qui souhaitent faire un stage en entreprise pendant les vacances peuvent bénéficier d'une convention de stage. Il faut prévenir M. Levillain et **faire la demande de convention en ligne, au moins 1 mois avant le début du stage, à partir du lien ci-dessous :**

<https://forms.gle/fVEFvXUPgkusbSe46>

8) Voyages

Il n'y a pas de voyage de division prévu en 1ère.

Un échange avec des étudiants danois est prévu mais ne concerne hélas que sept élèves.

Au 2ème trimestre, une sortie d'une journée devrait être organisée par la Pastorale.

Vos Parents Coordonnateurs des classes de Première

Isabelle Crépel et Véronique Habert

Coordo1ere@apelsaintmicheldepicpus.fr